

FORMATIONS

Externes Secteur de la médecine

FORMATIONS EN LIGNE POUR ACCÉDER À L'ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE D'APPRENTISSAGE (ENA)

Les formations en ligne sont accessibles via l'environnement numérique d'apprentissage (ENA) : <https://fcp.rtss.qc.ca/>.

Afin de connaître les étapes pour accéder aux formations, cliquer sur ce lien : [ENA – Aide à la tâche](#)

- **Pour vous connecter :**
 - sélectionner l'établissement « Centre hospitalier de l'Université de Montréal »;
 - saisir votre code P;
 - saisir votre mot de passe Windows (**temporaire** ou **personnalisé**)
- **Votre code P et votre mot de passe temporaire vous ont été transmis dans votre courriel d'accueil.**
Le code p et le mot de passe temporaire Windows sont activés 10 jours avant votre arrivée au CHUM afin de vous permettre d'accéder à vos formations en ligne.
- **Assistance :** Si aucun mot de passe n'est visible, veuillez composer le 514 890-8000 poste **25425**.

FORMATIONS OBLIGATOIRES

<p>OACIS Dossier clinique informatisé https://fcp.rtss.qc.ca/enrol/index.php?id=1907</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour obtenir du soutien avec l'accès à OACIS, composer le 514 890-8000, poste 25425 Entre 7h00 et 19h00, lundi au vendredi, jours ouvrables • Pour obtenir du soutien avec la formation OACIS sur l'ENA, composer le 514 890-8000, poste 26044 Entre 8h00 et 16h00, lundi au vendredi, jours ouvrables <p>Ou écrire à : enasoutien.chum@ssss.gouv.qc.ca</p>	<p>Cette formation en ligne est obligatoire pour avoir accès au dossier clinique informatisé.</p> <p>À faire : 48 heures (jours ouvrables) avant votre arrivée au CHUM. Ce délai est requis pour activer votre compte.</p> <p>Notes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il est recommandé de retourner sur le site de la formation en ligne avant le début d'un nouveau stage afin de prendre connaissance des nouveaux modules disponibles. • Même si vous avez déjà utilisé OACIS dans un autre établissement, la formation OACIS CHUM est obligatoire pour activer vos codes OACIS quelques jours avant de débiter votre stage au CHUM.
<p>Med-Urge <i>*nouveau*</i> https://fcp.rtss.qc.ca/user/index.php?id=17206</p> <p>Pour toutes questions concernant l'utilisation de Med-Urge, communiquez avec SU Med-Urge par courriel med-urgence.chum@ssss.gouv.qc.ca ou au poste 33841 (24/7)</p>	<p>Cette formation est obligatoire avant votre première garde ou consultation à l'urgence, peu importe votre spécialité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La formation doit être suivie uniquement sur un ordinateur du CHUM. • Utilisez votre code P et votre mot de passe Windows pour vous connecter à l'environnement Windows. • Utilisez le lien fourni dans la colonne gauche pour vous connecter à l'ENA afin d'accéder à la formation. • Lancez la vidéo pour savoir comment se connecter à la plateforme de formation Med-urgence, qui est requise pour suivre la formation.
<p>Équipement de protection individuelle (EPI) https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=3468</p>	<p>Même si vous avez déjà fait la formation EPI dans un autre centre, la formation EPI CHUM est un préalable au début de votre stage.</p> <p>Un audit sera fait pour le contrôle des personnes ayant complété cette formation.</p>
<p>Asepsie chirurgicale et brossage des mains https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=1631</p>	<p>Formation pertinente pour les résidents et externes en chirurgie et en gynécologie.</p>
<p>Borne d'enregistrement (eClinibase-eVisite) https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=2044</p>	<p>Formation portant sur la gestion des appels de patients inscrits à la borne d'enregistrement interactive via l'application eVisite (notamment pour les cliniques du CHUM). Formation obligatoire pour toute personne pratiquant en clinique.</p>

FORMATIONS OBLIGATOIRES	
<p>Déclaration des évènements indésirables survenus lors de soins et de services https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=10110</p>	<p>Formation permettant comprendre ce qu'est un événement indésirable, saisir la pertinence de déclarer un événement indésirable et être en mesure d'identifier quoi déclarer et comment.</p>
<p>Système d'information sur la sécurité des soins et des services - SSSS https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=3126</p>	<p>Formation qui décrit la procédure pour remplir un rapport de déclaration Web AH-223 des incidents et des accidents dans l'application SSSS.</p>
<p>Fit Test Rappel et inscription https://clients3.clicsante.ca/1065/take-appt</p> <p>Procédure : lien</p>	<p>Voici le lien pour obtenir la liste des séances d'essais d'ajustement des masques N95 (Fit Test)</p> <p>Pour toute information supplémentaire, contactez : prevention-sst.chum@ssss.gouv.qc.ca ou par téléphone au 514 890-8000 poste 23150</p>
<p>Hygiène des mains en milieu de soins et de services https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=3890</p>	<p>Formation sur le lavage des mains afin de prévenir les infections, d'une durée de 50 minutes. (Obligation selon Agrément Canada)</p>
<p>Prévention de la violence au travail passe par la civilité https://fcp.rtss.qc.ca/enrol/index.php?id=1898</p>	<p>Cette formation permettra à l'apprenant d'identifier les attitudes et comportements préventifs afin d'assurer sa sécurité et celle des autres dans une situation pouvant mener à la violence.</p>
<p>Printo - Impression de formulaire https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=2039</p>	<p>Au CHUM, il y a un nombre limité de formulaires disponible sur place. Certains formulaires doivent donc être imprimés au besoin. Cette formation explique comment utiliser Printo pour retrouver, adressographier et imprimer un formulaire.</p>
<p>Plan des mesures d'urgence https://fcp.rtss.qc.ca/enrol/index.php?id=2040</p>	<p>Cette formation sur les mesures d'urgence, d'une durée de 45 minutes, s'adresse à tout le personnel incluant les médecins, les résidents, les stagiaires, les chercheurs et les bénévoles.</p>
<p>Utilisation du carrousel d'uniformes https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=2038</p>	<p>Formation permettant l'accès aux uniformes via le carrousel de distribution.</p>
<p>Bilan comparatif du médicament https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=10018</p>	<p>Bienvenue à la formation sur le Bilan Comparatif des Médicaments (BCM) qui vise à former les prescripteurs du CHUM aux modalités d'utilisation du bilan comparatif des médicaments. D'une durée de 15 minutes, cette formation s'adresse à tous les prescripteurs du CHUM (médecins, pharmaciens, résidents, externes, etc) travaillant dans les secteurs où le BCM est déployé.</p>
<p>Règlement sur l'émission et l'exécution des ordonnances https://fcp.rtss.qc.ca/enrol/index.php?id=2379</p>	<p>Bienvenue à cette activité d'apprentissage qui porte sur le Règlement sur l'émission et l'exécution des ordonnances au CHUM.</p> <p>Le parcours proposé a pour but d'harmoniser l'émission et l'exécution des ordonnances au CHUM afin d'améliorer le processus de traitement des ordonnances et d'assurer une utilisation sécuritaire du médicament pour le bien-être des patients.</p> <p>Cette activité s'adresse à toutes les personnes qui prescrivent des médicaments au CHUM.</p>

FORMATIONS

Externes Secteur de la médecine

FORMATIONS OPTIONNELLES	
<p>Formation de base - Approche adaptée pour la personne âgée-AAPA (OPTIMAH) https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=1612</p>	<p>Formation comportant une série de vidéos portant sur les principes d'intervention auprès des patients âgés et l'approche OPTIMAH. Elle permet d'intégrer les interventions préventives systématiques AINÉES à votre pratique clinique.</p>
<p>Interagir sécuritairement avec un patient agressif https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=1630</p>	<p>Cette formation vise à vous apprendre à interagir sécuritairement avec un patient agressif dans votre milieu de travail, en lien avec la politique visant à contrer le harcèlement, l'abus et la violence en milieu de travail.</p> <p>Formation présentant les principes permettant de gérer un patient agressif. S'adresse à tout intervenant pratiquant en psychiatrie et aux urgences.</p>
<p>Loi 2 : les soins de fin de vie – formation de base [Aide médicale à mourir] https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=1628</p>	<p>L'application de cette loi constitue une obligation ministérielle qui vise à offrir des soins palliatifs et de fin de vie respectueux de la personne et de ses droits, en assurant la qualité et la sécurité des soins et des services.</p>
<p>Visibilité - Harmonisation des pratiques d'utilisation https://fcp.rtss.qc.ca/enrol/index.php?id=2529</p>	<p>Formation sur un logiciel permettant la planification et la priorisation des activités de soins. Il permet de suivre la trajectoire d'un patient et de gérer le flux de patients dans l'hôpital.</p>
<p>Sensibilisation aux réalités autochtones https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=10224</p>	<p>Cette formation vise à déconstruire les mythes et les préjugés, à favoriser une communication interculturelle fructueuse ainsi qu'à mieux œuvrer auprès des membres des communautés autochtones.</p>